

## EMICODE - PRODUITS DE POSE

FICHES-LABELS

[mise à jour : 04/2015]



**Résumé des critères :** Emicode est un label qui concerne uniquement les produits de pose des revêtements de sol (colles et mortiers) et qui garantit leur faible émission de COV.

### Nom officiel

Emicode

### Site web

<http://www.emicode.com/>

### Signification résumée

Emicode est un label qui concerne uniquement les produits de pose des revêtements de sol (colles et mortiers) et qui garantit leur faible émission de COV.

### Produits concernés

Produits de pose des revêtements de sol (colles et mortiers) : ce sont des colles et mortiers colles à carrelage, primaires, ragréages, vitrificateurs à parquet, mortiers de jointoiement, badigeons

d'étanchéité, sous-couches de pose, imperméabilisations et mastics, membranes d'étanchéité et isolants pour joints.

## Portée du label

Santé

## Critères du label

Pour être certifié Emissioncode, un produit doit satisfaire à une série de conditions de base importantes. Les colles doivent par exemple être exemptes de solvants présentant un point d'ébullition < 200 °C, une trace techniquement souvent inévitable de 0,5 % maximum restant tolérée. De plus, les émissions de certaines substances cancérigènes doivent, en chambre de test être - après 24 heures - déjà en deçà des valeurs limites fixées, et la fiche de données de sécurité CE doit être disponible. Le classement dans une des trois catégories Emissioncode dépend alors de la somme des émissions (valeur COVT) déterminée lors de l'essai en chambre de test selon la méthode de contrôle concernée.

	<b>EC1plus</b>	<b>EC1</b>	<b>EC2</b>
COVT après 3 jours	Max 750 µg/m <sup>3</sup>	Max 1000 µg/m <sup>3</sup>	Max 3000 µg/m <sup>3</sup>
COVT après 28 jours	Max 60 µg/m <sup>3</sup>	Max 100 µg/m <sup>3</sup>	Max 300 µg/m <sup>3</sup>
Formaldéhydes après 3 jours	Max 50 µg/m <sup>3</sup>	Max 50 µg/m <sup>3</sup>	Max 50 µg/m <sup>3</sup>

## Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<http://www.emicode.com/index.php?id=30&L=1>

## Qui est « derrière » ce label ?

La « Gemeinschaft Emissionskontrollierte Ver- legewerkstoffe e.V. » (GEV), « Association allemande pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose » dont les membres sont des fabricants de produits de pose, colles et produits de construction ou matières premières.

## Contrôle indépendant

Contrôle indépendant par des instituts ou laboratoires accrédités.

## Avis d'écoconso

Label fiable et sérieux. La catégorie EC1plus est la plus sévère sur le marché en terme d'émission de COV d'un matériau.

## Références écoconso

# Lien vers catalogue de produits labellisés

<http://www.emicode.com/index.php?id=5&L=1>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

---

## Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/emicode-produits-de-pose>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/materiaux>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/label>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/colle>

[6] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/cov>

[7] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/emicode>

[8] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[9] <http://www.emicode.com/>

[10] <http://www.emicode.com/index.php?id=30&L=1>

[11] <http://www.emicode.com/index.php?id=5&L=1>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

